



Rosières
près Troyes

République Française
Département de l'Aube

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 27 AVRIL 2026

Nombre de Membres : 27	
Membres en exercice	27
Présents	24
Votants	25
Quorum	14

Date de convocation : 14 avril 2026
Affichage de la convocation : 15 avril 2026
Délibération 2026-04-038
Secrétaire de séance : M. Chris MANIERI-BIGORGNE
Rapporteur : Stéphanie JONIAUX

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins douze jours avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Arnaud RAYMOND**, Maire.

Présents :

M. Arnaud RAYMOND, M. Raphaël GELARD, Mme Elodie KACZMAREK, M. Michel OUDIN, Mme Catherine BLUM, M. Jean-Marie BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, M. Daniel GAC, Mme Annie CHARIÉ-BRANGBOUR, Mme Françoise POINSENOT, Mme Marlène GAURIER, M. Jean-Francis MILLEY, M. Bruno MAYEUR, M. Francis PERRIN, M. Rémi DAUPHIN, M. Pascal VIEVILLE, M. Jean-Bernard RICHARD, Mme Caroline HECKLY, Mme Natacha VAIRELLES, Mme Cécile RIGAUD, Mme Emilie FIN, Mme Aurélie BROYON, M. Anthony PARIS, M. Chris MANIERI-BIGORGNE, conseillers municipaux,

Absentes :

Mme Malika HADDOU
Mme Valérie RUINET

Absent excusé :

M. Ioan Cristian NACU mandataire M. Arnaud RAYMOND

formant la majorité des membres en exercice.

Budget Espace Médical du Chêne – Budget primitif 2026

Il est soumis au Conseil municipal le projet de budget primitif 2026 relatif au budget Annexe de l'Espace Médical du Chêne.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes et sera voté au niveau du chapitre par nature avec une présentation fonctionnelle croisée.

Il est demandé au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2026 de l'espace médical du chêne et d'autoriser le maire, ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

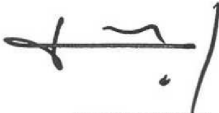
Résultat du vote :

Pour : 25 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Rosières-près-Troyes,
Pour extrait conforme,
Le 28 avril 2026,

Le Maire,
Arnaud RAYMOND,



Arnaud RAYMOND

Arnaud RAYMOND
2026.04.30 16:04:35 +0200
Ref:10922197-16466910-1-D
Signature numérique
Le Maire

BUDGET 2026 – PRESENTATION PAR NATURE

Recettes de fonctionnement

Dans ce budget, la recette de fonctionnement la plus importante provient des loyers versés par les médecins. En effet, **14 professionnels de santé** du Médecin généraliste à l'orthopédiste en passant par une sage-femme occupent les locaux et paient un loyer chaque mois. Ces loyers constituent la principale ressource propre du budget annexe et s'élèvent à **52 500,00 €** (article 752 – Revenus des immeubles).

Par ailleurs, la commune verse une subvention d'équilibre de **47 510,48 €**.

le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice précédent s'élève à **7 994,52 €**, portant le total des recettes de fonctionnement à **108 005,00 €**.

Recette de fonctionnement	2026
	Prévision
	108 005,00 €
CH. - 002 Résultat d'exploitation reporté	7 994,52 €
Art. - 002 Résultat d'exploitation reporté	7 994,52 €
CH. - 74 Dotations, subventions et participations	- €
Art. - 74748 Autres communes	
CH. - 75 Autres produits de gestion courante	100 010,48 €
Art. - 752 Revenus des immeubles	52 500,00 €
Art. - 757361 Etablissements et services rattachés non dotés de la personnalité morale	47 510,48 €

Dépenses de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement permettent de financer l'ensemble des dépenses courantes de l'Espace Médical du Chêne, pour un total de **108 005,00 €**.

Le poste le plus significatif est celui de l'énergie avec **15 000,00 €** prévus pour l'électricité, reflet du coût d'exploitation d'un bâtiment.

La maintenance représente également une dépense structurelle de **4 950,00 €**, nécessaire au bon entretien des équipements.

Le chapitre 042 relatif aux opérations d'ordre de transfert entre sections s'élève à **50 000,00 €** et correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations.

Enfin, les charges financières atteignent **31 850,00 €** et correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés pour la construction de l'Espace Médical.

Dépense de fonctionnement	2026
	Prévision
	108 005,00 €
CH. - 011 Charges à caractère général	26 150,00 €
Art. - 60611 Eau et assainissement	300,00 €
Art. - 60612 Energie - électricité	15 000,00 €
Art. - 60631 Fournitures d'entretien	1 300,00 €
Art. - 60632 Fournitures de petits équipements	500,00 €
Art. - 6064 Fournitures administratives	100,00 €
Art. - 6068 Autres matières et fournitures	100,00 €
Art. - 611 Contrats de prestations de services	100,00 €
Art. - 615221 Bâtiments publics	500,00 €
Art. - 6156 Maintenance	4 950,00 €
Art. - 6188 Autres frais divers	700,00 €
Art. - 6262 Frais de télécommunication	600,00 €
Art. - 62878 A d'autres organismes	2 000,00 €
CH. - 023 Virement à la section d'investissement	- €
Art. - 023(ordre) Virement à la section d'investissement	
CH. - 042 Virement à la section d'investissement	50 000,00 €
Art. - 6811 (ordre) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	50 000,00 €
CH. - 65 Autres charges de gestion courante	5,00 €
Art. - 65888 Autres	5,00 €
CH. - 66 Charges financières	31 850,00 €
Art. - 66111 Intérêts réglés à l'échéance	32 000,00 €
Art. - 66112 Intérêts - rattachement des icne	- 150,00 €

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 189 074,55 €. Elles sont composées pour l'essentiel du solde d'exécution de la section d'investissement reporté de l'exercice précédent, soit 138 774,55 €, qui traduit la capacité d'autofinancement accumulée.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections s'élèvent à 50 000,00 € et correspondent en miroir aux amortissements inscrits en dépenses de fonctionnement.

Enfin, 300,00 € de dépôts et cautionnements reçus viennent compléter ces ressources.

Recette d'investissement	2026
	Prévision
	188 574,55 €
CH. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	138 774,55 €
Art. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	138 774,55 €
CH. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	49 500,00 €
Art. - 281321 Immeuble de rapport	48 000,00 €
Art. - 28158 Autres installations matériel et outillage technique	1 000,00 €
Art. - 281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	500,00 €
CH. - 16 Emprunts et dettes assimilées	300,00 €
Art. - 165 Dépôt et cautionnement reçus	300,00 €

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **70 500,00 €** et se décomposent en trois postes principaux. Le remboursement du capital de l'emprunt représente **30 000,00 €** (chapitre 16).

Par ailleurs, **20 000,00 €** sont inscrits au chapitre 21 et 23 ce qui permettra dans l'année d'engager toutes dépenses pour des travaux importants.

Dépense d'investissement	2026
	Prévision
	70 500,00 €
CH. - 16 Emprunts et dettes assimilées	30 500,00 €
Art. - 1641 Emprunts en euros	30 000,00 €
Art. - 165 Dépôts et cautionnement reçus	500,00 €
CH. - 21 Immobilisations corporelles	20 000,00 €
Art. - 21321 Immeuble de rapport	20 000,00 €
CH. - 23 Immobilisations en cours	20 000,00 €
Art. - 2313 Constructions	20 000,00 €

BUDGET 2026 – PRESENTATION PAR FONCTION

Dépense de fonctionnement	2026
	Prévision
	108 005,00 €
Fon. - 01 Opérations non ventilables	31 850,00 €
Fon. - 414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	76 155,00 €

Recette de fonctionnement	2026
	Prévision
	108 005,00 €
Fon. - 01 Opérations non ventilables	7 994,52 €
Fon. - 414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	100 010,48 €

Dépense d'investissement	2026
	Prévision
	70 500,00 €
Fon. - 01 Opérations non ventilables	30 000,00 €
Fon. - 414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	40 500,00 €

Recette d'investissement	2026
	Prévision
	189 074,55 €
Fon. - 01 Opérations non ventilables	188 774,55 €
Fon. - 414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	300,00 €

ETAT DE LA DETTE

01-janv	CRD	Intérêts	Amort	Annuité
2026	1 324 119,71	28 367,14	28 029,08	56 396,22
2027	1 296 090,63	27 934,35	28 799,81	56 734,16
2028	1 267 290,82	27 482,87	29 592,39	57 075,26
2029	1 237 698,43	27 011,42	30 407,43	57 418,85
2030	1 207 291,00	26 521,47	31 245,55	57 767,02
2031	1 176 045,45	26 010,35	32 107,39	58 117,74
2032	1 143 938,06	25 478,10	32 993,63	58 471,73
2033	1 110 944,43	24 924,09	33 904,97	58 829,06
2034	1 077 039,46	24 347,62	34 842,06	59 189,68
2035	1 042 197,40	23 748,00	35 805,68	59 553,68
2036	1 006 391,72	23 124,54	36 796,53	59 921,07
2037	969 595,19	22 476,50	37 815,41	60 291,91
2038	931 779,78	21 803,13	38 863,06	60 666,19
2039	892 916,72	21 103,63	39 940,33	61 043,96
2040	852 976,39	20 377,26	41 048,03	61 425,29
2041	811 928,36	19 623,14	42 187,00	61 810,14
2042	769 741,36	18 840,48	43 358,12	62 198,60
2043	726 383,24	18 028,37	44 562,31	62 590,68
2044	681 820,93	17 185,94	45 800,46	62 986,40
2045	636 020,47	16 312,29	47 073,56	63 385,85
2046	588 946,91	15 406,45	48 382,49	63 788,94
2047	540 564,42	14 467,47	49 729,31	64 196,99
2048	511 016,11	13 647,72	51 111,23	64 758,23
2049	480 237,33	12 793,98	52 528,61	65 321,52
2050	448 190,25	11 905,17	53 972,96	65 898,13
2051	414 835,96	10 980,26	55 444,83	66 486,05
2052	380 134,43	10 018,12	56 944,73	67 085,28
2053	344 044,50	16 242,01	58 472,68	67 714,69
2054	306 523,82	7 977,59	59 994,96	68 362,55
2055	267 528,86	6 896,83	61 514,04	69 035,87
2056	227 014,82	5 774,09	63 029,16	69 733,25
2057	184 935,66	4 608,12	64 539,65	70 453,77
2058	141 244,01	3 397,61	66 045,86	71 193,47
2059	95 891,15	2 141,19	67 547,17	71 952,36
2060	48 826,98	837,50	68 826,98	72 734,48